

pour financer la visite de savants étrangers; et des subventions à des étudiants étrangers pour leur permettre de faire des études avancées au Canada.

**Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social** fournit des fonds aux administrations provinciales, aux universités et aux organismes de santé pour leur permettre d'effectuer de la recherche sur les besoins et la planification en matière de santé et l'utilisation des services et des installations sanitaires. Il soutient également des projets de recherche et des enquêtes sur les problèmes de bien-être et sur l'administration du bien-être, ainsi que des projets visant à accroître les possibilités de recherche appliquée dans le domaine du bien-être social. Il accorde une aide à des particuliers au moyen de bourses d'études professionnelles en service social et de bourses de recherche en bien-être non associée à l'obtention d'un diplôme universitaire. Il appuie également la recherche sociologique sur l'usage des drogues à des fins non médicales.

**Agence canadienne de développement international.** Les dépenses de l'ACDI en sciences humaines comprennent des subventions à des organismes de recherche internationaux, des bourses d'études à des étudiants étrangers pour leur permettre de faire des études au Canada et l'aide à des intellectuels canadiens qui veulent effectuer des études sur le développement international. En 1973-74, les dépenses se sont élevées à \$7.4 millions.

**Le Centre de recherches pour le développement international** est une corporation publique financée par l'administration fédérale au moyen d'une subvention de l'ACDI. Il a été créé en vue de soutenir la recherche sur des problèmes identifiés par les pays en voie de développement. Les projets sont exécutés dans les pays en voie de développement et l'on a recours à un personnel local pour développer les possibilités de recherche, les aptitudes innovatrices et les institutions nécessaires à ces pays pour résoudre leurs problèmes. Les activités du Centre portent tant sur les sciences humaines que sur les sciences naturelles. En 1973-74, sur un budget total de plus de \$15 millions, environ \$6 millions ont été consacrés aux activités en sciences humaines. Parmi les domaines de recherche figurent la dynamique et la politique de la population, les études sur les procédés de modernisation et d'évolution et, dans les sciences sociales appliquées, les études régionales et les études sur l'enseignement, la main-d'œuvre et la commercialisation. Le Centre s'efforce également de promouvoir le perfectionnement des spécialistes en sciences sociales dans les pays en voie de développement au moyen de la formation et de possibilités accrues de communication avec leurs collègues.

**La Société centrale d'hypothèques et de logement** appuie la recherche et d'autres activités dans le domaine du logement et de l'urbanisme. Les projets de recherche portent sur divers aspects des problèmes de rénovation urbaine, de développement communautaire, de conception du logement et de l'industrie de l'habitation. La Société finance des projets dans des universités canadiennes et dans des organismes canadiens sans but lucratif; elle travaille en étroite collaboration avec la Division des recherches sur le bâtiment du Conseil national de recherches.

**Le ministère d'État chargé des Affaires urbaines** finance de la recherche et des activités connexes en sciences humaines dans les universités canadiennes et dans d'autres secteurs. Les projets ont une orientation régionale et portent sur des domaines tels que la planification des installations communautaires, les systèmes de contrôle et de prise de décisions et le besoin d'information des comités consultatifs de citoyens.

### 9.3.3 Personnel

Les données sur la main-d'œuvre dans la présente section portent sur l'année financière fédérale terminée le 31 mars 1974; les employés permanents représentent l'effectif au 30 septembre 1973, tandis que les employés temporaires, occasionnels et saisonniers constituent le total pour toute l'année financière.

En 1973-74, les frais de personnel figuraient pour 74% des dépenses courantes déclarées. Les employés affectés à la recherche représentaient 20% de l'effectif total, tandis que les dépenses de recherche constituaient 30% des dépenses totales pour la même période. Cet écart est attribuable à la proportion plus forte de personnel affecté à la recherche dans les catégories sciences et professions et direction, soit près de 46% contre 20% pour les activités scientifiques connexes.

Statistique Canada est le principal employeur de personnel en sciences humaines, intervenant pour plus de la moitié des années-hommes totales déclarées; toutefois, 5,177 années-hommes étaient affectées à des activités scientifiques connexes. La Commission de la